

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Claudine Pelletier

<https://www.cadre21.org/membres/72d7f9411ac5a72218d1c4d4>

Date d'obtention : 2023-11-29 18:18:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Au départ, elles nous permettent de commencer par rassurer les protagonistes. Il est très important de le faire afin d'assurer un sentiment de confiance dans notre milieu et que les jeunes se sentent à l'aise de demander de l'aide au besoin. En gros, les différentes étapes me permettent de bien cerner la situation pour voir si je dois poursuivre mes interventions en tant qu'intervenante scolaire, confisquer un cellulaire ou référer au service de police. Elles me permettent également de recueillir un maximum d'informations afin de vérifier la véracité des faits. Finalement, elles visent à assurer la clarté des rôles entre le personnel scolaire et le services de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ces trois mises en situation m'ont permis de réaliser qu'il n'était pas si simple de prendre la meilleure décision possible et qu'il sera parfois nécessaire d'en parler en équipe au préalable.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, il ne sera pas évident de nommer au service de police que nous ne sommes pas mandataires. Nous voulons collaborer avec eux, mais je comprends bien que nous ne sommes pas à leur service.